

**CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE  
(CEB)**

États financiers non consolidés

**Exercice terminé le 31 décembre 2025**

(non audité)

# CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

## États financiers non consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(non audité)

### Table des matières

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1 - 2
État non consolidé des résultats	3
État non consolidé de l'évolution de l'actif net	4 - 6
État non consolidé de la situation financière	7
État non consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 17
Renseignements complémentaires non consolidés	18 - 20

## **RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT**

**Aux administrateurs de**  
Conseil Économique de Beauce (CEB)

Nous avons effectué l'examen des états financiers non consolidés ci-joints du Conseil Économique de Beauce (CEB), qui comprennent l'état non consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025, et les états non consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers non consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers non consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité du professionnel en exercice*

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers non consolidés ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers non consolidés conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers non consolidés.

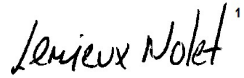
### *Fondement de la conclusion avec réserve*

L'entité n'a pas comptabilisé la composante subvention de certains prêts assortis de conditions avantageuses qu'elle accorde et n'a pas amorti ces avantages selon la méthode du taux d'intérêt effectif.



*Conclusion avec réserve*

Au cours de notre examen, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de la conclusion avec réserve, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers non consolidés ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil Économique de Beauce (CEB) au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



LEMIEUX NOLET  
comptables professionnels agréés  
S.E.N.C.R.L

Saint-Georges (Québec)  
Le 13 mai 2026

<sup>1</sup> Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A134171

# CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

## État non consolidé des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(non audité)

	2025	2024
Produits		
Contributions du milieu et programmes (annexe A)	1 231 354 \$	1 148 786 \$
Charges		
Frais d'administration (annexe B)	912 392	1 023 781
Animation économique et autres (annexe C)	212 093	125 959
	1 124 485	1 149 740
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les autres éléments</b>	106 869	(954)
Projets gérés par le CEB (annexe D)	(77 407)	(41 684)
Produits (charges) tirés des placements (annexe E)	63 195	150 870
	(14 212)	109 186
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	92 657 \$	108 232 \$

# CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

## État non consolidé de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(non audité)

	2025	2024
<b>Solde au début de l'exercice</b>		
Déjà établi	1 147 863 \$	920 422 \$
Redressement des exercices antérieurs	-	47 636
Redressé	1 147 863	968 058
Excédent des produits sur les charges	92 657	108 232
Virements interfonds (note 8)	(703 229)	67 607
Investis en immobilisations	2 484	3 966
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>539 775 \$</b>	<b>1 147 863 \$</b>

## CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

### État non consolidé de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(non audité)

#### Grevé d'affectations

	Beauce Embauche	Aide aux entreprises	Crédit commu- nautaire	Projets en tourisme	Dévelop- pement collectif	Économie sociale	Jeunes promoteurs	Microcrédit agricole de Beauce- Sartigan	Transition Relève	Transition technologique	2025 Total	2024 Total
<b>Solde au début de l'exercice</b>	5 540	\$ 50 719	\$ 42 919	\$ 258 204	\$ 218 789	\$ 89 619	\$ 69 358	\$ 110 000	\$ -	\$ -	\$ 845 148	\$ 912 755
Apport reçu à titre de dotation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Virements interfonds	(2 945)	(50 719)	(42 919)	75 000	81 174	-	(69 358)	-	212 996	500 000	703 229	(67 607)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	2 595	\$ -	\$ -	\$ 333 204	\$ 299 963	\$ 89 619	\$ -	\$ 110 000	212 996	500 000	\$ 1 548 377	\$ 845 148

## CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

État non consolidé de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 décembre 2025

---

Investis en immobilisations

	2025 Total		2024 Total	
<b>Solde au début de l'exercice</b>	15 819	\$	19 785	\$
Acquisition d'immobilisations corporelles	4 170		2 887	
Amortissement des immobilisations corporelles	(6 654)		(6 853)	
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	13 335	\$ \$	15 819	\$ \$

---

# CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

## État non consolidé de la situation financière

31 décembre 2025

(non audité)

### Actif

#### Actif à court terme

Encaisse	520 837 \$	345 653 \$
Débiteurs (note 3)	50 098	201 643
Frais payés d'avance	-	28 864
Placements encaissables à moins d'un an (note 4)	195 942	42 286

766 877 618 446

Placements (note 4) 1 570 612 1 706 592

Immobilisations corporelles (note 5) 13 335 15 819

2 350 824 \$ 2 340 857 \$

### Passif

#### Passif à court terme

Créditeurs (note 6)	182 996 \$	198 978 \$
Contributions perçues d'avance	39 821	47 491
Apports reportés (note 7)	26 520	85 558

249 337 332 027

### Actif net

Non grevé d'affectations 539 775 1 147 863

Grevé d'affectations 1 548 377 845 148

Investis en immobilisations 13 335 15 819

2 350 824 \$ 2 340 857 \$

Au nom du conseil,

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

# CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

## État non consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(non audité)

	2025	2024
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	92 657 \$	108 232 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	6 654	6 853
Variation de la juste valeur des titres cotés en bourse	(14 910)	(60 470)
Perte (gain) sur cession de placements	(21 896)	6 265
	62 505	60 880
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 10)	97 719	(131 925)
	160 224	(71 045)
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition de placements	(131 906)	(532 635)
Encaissement de placements	151 036	583 878
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 170)	(2 887)
	14 960	48 356
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	175 184	(22 689)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>	345 653	368 342
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	520 837 \$	345 653 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

# CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

## Notes complémentaires

31 décembre 2025

(non audité)

---

### 1. Statut et objectifs de l'organisme

L'entité est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de promouvoir le développement industriel et commercial, social et culturel durable de la région de la Beauce-Sartigan.

Les activités de fonctionnement incluent les activités d'économie sociale, jeunes promoteurs, soutien aux travailleurs autonomes, mentorat et l'aide aux entreprises.

### 2. Méthodes comptables

L'entité applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Présentation de l'organisme contrôlé

L'entité a choisi de ne pas consolider l'organisme qu'il contrôle, mais de plutôt donner des informations concernant les ressources de cet organisme.

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers non consolidés exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

#### Comptabilisation des produits

L'entité applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

L'organisme comptabilise les subventions lorsque leur réception est raisonnablement assurée.

Les contributions des membres sont comptabilisées à titre de produits au cours de l'exercice auquel elles se rapportent. Les produits provenant des activités d'animation économique sont comptabilisés lorsque celles-ci ont lieu.

# CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

## Notes complémentaires

31 décembre 2025

(non audité)

---

## 2. Méthodes comptables (suite)

### Comptabilisation des produits (suite)

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Les gains ou les pertes sur la cession de placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen pondéré. Les produits d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés. Les dividendes sont comptabilisés lorsqu'ils sont déclarés par les sociétés émettrices des actions. Les produits provenant des parts de fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution.

Produits constatés au net

Les projets gérés par le CEB sont constatés sur la base du montant net, c'est-à-dire la somme conservée par l'organisme lorsque les conditions suivantes sont rencontrées :

- l'organisme n'est pas responsable de la prestation de services de ces projets;
- l'organisme ne dispose pas de latitude pour l'établissement des prix.

Produits constatés au brut

Les activités d'animation économique sont constatées sur la base du montant brut, puisque l'organisme :

- est responsable de la prestation de services de ces activités;
- est responsable de l'établissement des prix;
- assume le risque de crédit afférent au montant à recevoir des membres.

### Instruments financiers

#### *Évaluation initiale*

L'entité évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'entité qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à leur juste valeur.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'entité dans le cadre de l'opération.

# CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

## Notes complémentaires

31 décembre 2025

(non audité)

---

## 2. Méthodes comptables (suite)

### Instrument financiers (suite)

#### *Évaluation ultérieure*

L'entité évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des parts de fonds communs de placement.

#### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'entité détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'entité détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

#### *Coûts de transaction*

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, le taux et la période indiqués ci-dessous :

	<b>Méthodes</b>	<b>Taux et période</b>
Améliorations locatives	linéaire	5 ans
Équipement informatique	dégressif	30 %

# CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

## Notes complémentaires

31 décembre 2025

(non audité)

### 2. Méthodes comptables (suite)

#### Dépréciation des immobilisations corporelles

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui y sont associés est inférieure à sa valeur comptable nette, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement. Les immobilisations corporelles ayant fait l'objet d'une perte de valeur par le passé ne peuvent faire l'objet d'une reprise de valeur.

### 3. Débiteurs

	2025	2024
Services Québec - Séjour EEB	15 075 \$	- \$
MEI - Projet Mécatronique	-	35 000
Projet - Cohorte AI	1 120	50 250
Société de Développement de Beauce - organisme contrôlé	1 489	25 336
Taxes de vente	-	71 856
Autres	32 414	19 201
	50 098 \$	201 643 \$

### 4. Placements

	2025	2024
Effets à recevoir, émis en vertu du fonds pour les jeunes promoteurs, ne portant pas intérêts, encaissables par deux versements annuels de 2 500 \$ à compter du 36e mois suivant le déboursement, échéant entre avril 2026 et juillet 2029	45 000 \$	55 000 \$
Effets à recevoir, émis en vertu du fonds de développement des entreprises en économie sociale, ne portant pas intérêts, encaissables par versements mensuels variant de 333 \$ à 357 \$, échéant entre septembre 2026 et août 2029	31 953	44 238
Effets à recevoir, émis en vertu du fonds des nouveaux attraits touristiques, ne portant pas intérêts, d'un moratoire variant entre 0 et 12 mois, encaissables par versements mensuels variant de 278 \$ à 521 \$, échéant entre juillet 2028 et décembre 2030	78 333	32 083
Montant à reporter	155 286 \$	131 321 \$

# CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

## Notes complémentaires

31 décembre 2025

(non audité)

### 4. Placements (suite)

	2025	2024
Montant reporté	155 286 \$	131 321 \$
Effets à recevoir, émis en vertu du fonds Microcrédit Agricole, ne portant pas intérêts, encaissables par versements annuels variant de 2 000 \$ à 5 000 \$ à compter du 12e ou du 48e mois suivant le déboursement, échéant entre juin 2029 et août 2030	20 000	10 000
Effets à recevoir, émis en vertu du fonds pour événements touristiques et culturels, ne portant pas intérêts, encaissable en décembre 2026	25 000	-
Dépôt à terme, 3,5 %, échéant en décembre 2026	130 469	126 058
Dépôts à terme, intérêts liés aux marchés, échéant entre février 2027 et février 2030	795 712	795 151
Parts de fonds communs de placement à la juste valeur (Coût : 586 691 \$ ; 2024 : 647 862 \$)	640 087	686 348
	1 766 554	1 748 878
Placements encaissables à moins d'un an	195 942	42 286
	1 570 612 \$	1 706 592 \$

### 5. Immobilisations corporelles

	2025		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	17 162 \$	13 428 \$	3 734 \$	7 166 \$
Équipement informatique	37 817	28 216	9 601	8 653
	54 979 \$	41 644 \$	13 335 \$	15 819 \$

# CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

## Notes complémentaires

31 décembre 2025

(non audité)

### 6. Crédoiteurs

	2025	2024
Comptes fournisseurs et frais courus	65 877 \$	79 374 \$
Salaires et vacances à payer	79 609	86 249
Sommes à remettre à l'État	37 510	33 355
	182 996 \$	198 978 \$

### 7. Apports reportés

	2025			2024
	Accès Entreprise	Projet Mécatronique	Total	Total
Soldes au début de l'exercice	57 094 \$	28 464 \$	85 558 \$	122 458 \$
Plus : Montant reçu au cours de l'exercice	215 000	4 138	219 138	251 400
Moins : Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(245 574)	(32 602)	(278 176)	(288 300)
	26 520 \$	- \$	26 520 \$	85 558 \$

### 8. Virements interfonds

Un montant de 2 945 \$ a été transféré du fonds Beauce Embauche au fonds non grevé d'affectations pour financer certains projets. Les fonds Aide aux entreprises, Crédit communautaire et Jeunes promoteurs ont été fermés et les montants accumulés de 162 996 \$ dans ces fonds ont été transférés dans le fonds Transition Relève.

Également, les montants suivants ont été transférés du fonds non grevé d'affectations vers les fonds affectés ci-dessous :

- Un montant net de 75 000 \$ au fonds Projets en tourisme (correspondant à un montant de 150 000 \$ du fonds non grevé d'affectation diminué d'un montant de 75 000 \$ pour le FNAT et les Jeux du Québec)
- Un montant de 81 174 \$ au fonds Développement collectif (correspondant à 75 % de l'excédent des produits sur les charges de l'exercice 2024)
- Un montant de 50 000 \$ au fonds Transition Relève
- Un montant de 500 000 \$ au fonds Transition Technologique

# CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

## Notes complémentaires

31 décembre 2025

(non audité)

### 9. Organisme contrôlé

La Société de Développement de Beauce est contrôlée par le Conseil Économique de Beauce étant donné que le conseil d'administration de celui-ci participe à l'élaboration des politiques de la Société de développement de Beauce et a la capacité d'influencer le contenu de ses politiques.

La Société de développement est un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec.

L'objectif de la Société de Développement de Beauce est de gérer un fonds d'investissement destiné à promouvoir l'activité économique de la Beauce en appuyant l'action du Conseil Économique de Beauce.

Les états financiers sommaires de la Société de Développement sont les suivants:

	2025	2024
<b>Actif</b>		
Actif à long terme		
Parts de fonds communs de placement	508 097 \$	508 802 \$
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Frais courus	1 250 \$	1 249 \$
Effet à payer au Conseil Économique de Beauce	1 489	25 336
	2 739	26 585
<b>Actif net</b>		
Non grevé d'affectations	505 358	482 217
	508 097 \$	508 802 \$
<b>Résultats</b>		
Produits	49 631 \$	50 999 \$
Charges		
Planification stratégique	-	15 000
50 ans CEB	25 000	-
Autres charges	1 489	1 435
	26 489	16 435
Excédent des produits sur les charges	23 142 \$	34 564 \$

# CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

## Notes complémentaires

31 décembre 2025

(non audité)

### 10. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2025	2024
Débiteurs	151 545 \$	(101 899) \$
Frais payés d'avance	28 864	(28 864)
Créditeurs	(15 982)	37 982
Contributions perçues d'avance	(7 670)	(2 244)
Apports reportés	(59 038)	(36 900)
	97 719 \$	(131 925) \$

### 11. Engagement contractuel

L'engagement pris par l'entité en vertu d'un bail portant sur un immeuble totalise 102 900 \$ et les versements à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2026	29 400 \$
2027	29 400
2028	29 400
2029	14 700 \$

L'entité s'est engagée à verser en 2026 et en 2027 un montant de 5 000 \$ par année en vertu de l'Entente culturelle de la MRC. Également, la société s'est engagée à verser sur une période de trois ans un montant total de 75 000 \$ à même le fonds Projet en Tourisme pour les Jeux du Québec. Un montant de 25 000 \$ a été versé en 2025. De plus, l'entité s'est engagée à verser un montant de 12 509 \$ pour la mission dans l'Ouest canadien en 2026. Enfin, l'entité s'est engagée à verser un prêt en vertu du Fonds pour les jeunes promoteurs d'un montant de 5 000 \$ en 2026.

### 12. Régime de retraite simplifié

L'entité a mis en place un régime de retraite simplifié. En vertu de ce régime, l'entité verse au régime de l'employé une contribution qui correspond au double de celle de l'employé jusqu'à concurrence de 5 % du salaire brut. La charge de retraite imputée aux résultats de l'exercice s'élève à 33 884 \$ (35 505 \$ en 2024).

# CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

## Notes complémentaires

31 décembre 2025

(non audité)

---

### 13. Instruments financiers

#### Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'entité est exposée au 31 décembre 2025 sont détaillés ci-après.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'entité est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses crédettes. Ce risque est réduit par des sommes importantes investies en dépôts à terme.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'entité à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'entité est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

L'entité consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Afin de réduire le risque de crédit sur l'effet à recevoir émis en vertu du fonds Microcrédit Agricole, l'organisme exige des cautions personnelles aux promoteurs.

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'entité est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'entité à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'entité à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

#### Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'entité est principalement exposée au risque de prix autre en raison des titres cotés en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

# CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

## Renseignements complémentaires non consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(non audité)

	2025	2024
<b>Annexe A - Contributions du milieu et programmes</b>		
MRC de Beauce-Sartigan	495 632 \$	485 917 \$
MRC de Beauce-Sartigan - Accès Entreprise Qc	245 574	225 343
Cotisations des membres	113 004	103 007
Apports des partenaires financiers	31 000	30 000
Déjeuners et conférences	23 120	26 425
Tournoi de golf	79 137	74 782
Souper d'affaires et de prestige	101 285	70 610
Souper des jeunes gens d'affaires	85 685	75 215
Soutien aux travailleurs autonomes (STA)	-	7 133
Beauce numérique	-	1 750
Planification stratégique	-	19 441
Honoraires de gestion de projet	18 023	24 913
Autres (frais dossiers FLI-FLS)	4 500	4 250
50 ans CEB	34 394	-
	<b>1 231 354 \$</b>	<b>1 148 786 \$</b>

## Annexe B - Frais d'administration

Salaires et charges sociales	502 774 \$	627 122 \$
Salaires et charges sociales - Accès Entreprise Qc	233 682	222 377
Loyer	33 146	32 263
Assurances	4 982	4 768
Entretien et réparations des locaux	14 441	13 622
Voyages et déplacements	5 333	4 308
Réceptions et représentation	30 577	32 761
Frais de réunions	1 708	2 339
Publicité et promotion	1 796	3 281
Formation	1 501	1 437
Télécommunications	8 618	7 474
Papeterie et fournitures de bureau	29 015	9 335
Associations et cotisations	1 877	1 781
Honoraires professionnels	21 248	14 518
Planification stratégique	-	33 724
Intérêts et frais bancaires	3 167	2 997
Frais administratifs - Accès Entreprise Qc	11 873	2 821
Amortissement des immobilisations corporelles	6 654	6 853
	<b>912 392 \$</b>	<b>1 023 781 \$</b>

# CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

## Renseignements complémentaires non consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(non audité)

	2025	2024
<b>Annexe C - Animation économique et autres</b>		
Tournoi de golf	35 524 \$	31 887 \$
Souper d'affaires et de prestige	52 150	35 638
Souper des jeunes gens d'affaires	40 190	34 009
Chaudière-Appalaches Économique	2 000	2 000
Mentorat	13 950	10 048
Beauce numérique	2 389	1 691
Autres (Plan culturel et autres)	9 980	10 686
50 ans CEB	55 910	-
	212 093 \$	125 959 \$
<b>Annexe D - Projets gérés par le CEB</b>		
Revenus - Séjour EEB	45 565 \$	- \$
Dépenses - Séjour EEB	(45 000)	-
	565	-
Dépenses - La Beauce Embauche	(2 945)	(2 207)
Revenus - Journée Ressources Humaines	59 161	57 416
Dépenses - Journée Ressources Humaines	(59 161)	(57 416)
	-	-
Revenus - Formation avec partenaires interordre	8 746	18 768
Dépenses - Formation avec partenaires interordre	(8 746)	(18 768)
	-	-
Revenus - Projet Mécatronique	19 558	32 957
Dépenses - Projet Mécatronique	(19 558)	(32 139)
	-	818
Revenus - Fonds Relève FQM	48 130	98 923
Dépenses - Fonds Relève FQM	(48 130)	(98 923)
	-	-
Revenus - Cohorte AI	127 710	152 710
Dépenses - Cohorte AI	(127 737)	(143 005)
	(27)	(9 705)
Dépenses - Jeux du Québec	(25 000)	-
Dépenses - FNAT	(50 000)	(50 000)
	(77 407) \$	(41 684) \$

# CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

## Renseignements complémentaires non consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(non audité)

	2025	2024
<b>Annexe E - Produits (charges) tirés des placements</b>		
Variation de la juste valeur des titres cotés en bourse	14 910 \$	60 470 \$
Revenus de placements	57 186	99 113
Honoraires de gestion de portefeuille	(8 901)	(8 713)
	63 195 \$	150 870 \$